

Algérie Télécom  
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Boumerdes  
Sous-Direction technique

Boumerdes le : 28/08/2024

Mise en Demeure  
N° 30/2024

W ✓ Monsieur le Responsable (Gérant) de l'Entreprise ETBPH TC E AMMOUR SAMIR

Sise Ben Danoun Bloc N 67 Khemis El Khachna Boumerdes

Tel : 0550 04 04 30

**Objet : 1<sup>ere</sup> Mise en demeure.**

- Vu le Contrat n°53/ 2023 portant Travaux de remplacement réparation et de développement du réseau de distribution optique « ODN » ;
- Vu la notification du Contrat en date du 31/12/2023 ; AAO N 02/2023
- Vu le délai contractuel arrêté à 55 jours calendaires ;
- Vu l'ODS de démarrage n°153/2024 Du 17/07/2024 ;
- Vu l'ODS d'Arrêt n°77/2024 Du 24/07/2024 ;
- Vu l'ODS de Reprise n°91/2024 Du 13/08/2024 ;
- Vu PV d'ouverture le 21/07/2024 signalant le manquement de vos engagements contractuels, à savoir :
  - Absences répétitives et continue sur le chantier depuis l'établissement de l'ODS de reprise des travaux **13/08/2024** sans motif valable ;

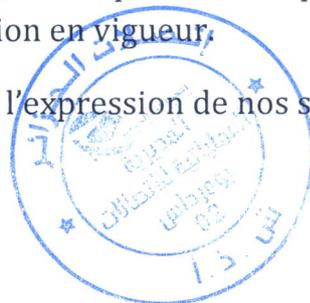
Votre entreprise est **Mise en Demeure** à l'effet de :

- Prendre toutes les mesures nécessaires pour rattraper le retard enregistré ;
- Reprendre les travaux sur chantier pour l'achèvement des travaux dans les délais prévus ;

Et ce sous **soixante-douze (72) heures** à compter de la date de réception de la présente mise en demeure.

Faute de quoi, et sans préjudice des autres recours qu'Algérie Télécom détient au titre du marché sus-indiqué, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Veillez croire, Monsieur, à l'expression de nos salutations.



السيد حسين عبدلي  
المدير الجهوي للاتصالات  
ببومرداس